



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 avril à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 avril, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoint au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI	à	M. SBRAGGIA
M. VANNUCCI	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme OTTAVY
M. CAU	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. KERVELLA

**Etaient absents :**

M. FERRARA, Mme FELICIAGGI, M. RENUCCI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 avril 2015

Délibération N°2015/135

**Bilan général de l'opération de délégation de Maîtrise d'ouvrage publique déléguée de la  
CAPA à la Ville d'Ajaccio pour la création d'un parc relais à Campo dell'Oro.**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Par délibération 2012/104 le Conseil Communautaire autorisait la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage publique déléguée pour la réalisation d'un parc relais à Campo dell'Oro.

L'opération déléguée à la ville d'Ajaccio portait sur la réalisation des travaux suivants :

- La création du parc relais « P+R de Campo dell'Oro » d'une capacité de 371 places de véhicules légers,
- Les aménagements dudit parking et la mise en place de l'ensemble des dispositifs de sécurité et de signalisation correspondant.

Cette mission est achevée ; conformément au chapitre 4 de la convention la Commune a établi un bilan général à caractère définitif.

➤ BILAN GENERAL DE L'OPERATION:

La création du parc relais et de ses aménagements: **350 000 € HT**

TVA 8% = 28 000 €

Cet ouvrage n'étant pas mis à disposition d'une entreprise privée, les travaux sont éligibles au FCTVA, aussi la CAPA s'est acquittée des sommes dues TTC et après réception définitive de l'ouvrage la commune versera à la CAPA le montant perçu au titre du FCTVA

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL:**

- D'approuver le bilan général de cette mission
- D'autoriser le Député-maire à signer tous actes et documents se rapportant au solde de cette affaire

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Monsieur Christian BALZANO, Adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 avril 2015 ;

**Considérant** que la Communauté d'agglomération du pays Ajaccien s'est acquittée des sommes dues durant l'exécution des travaux ;

**Considérant** que conformément aux termes de la convention, le solde financier de l'opération ne peut intervenir qu'après approbation du bilan par le conseil municipal et le conseil communautaire ;

**Considérant** que la commune a réceptionné les travaux sans réserve ;

**Considérant** que la Commune a transmis le dossier des ouvrages exécutés à la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien ;

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- D'approuver le bilan général de cette mission ;
- D'autoriser le Député Maire à signer tous actes et documents se rapportant au solde de cette affaire ;

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**  
*Laurent Marcangeli*  
**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150427-2015\_135-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2015

Publication : 30/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

